

L'Union économique et monétaire en Europe et ses implications pour le Canada

1. Introduction

Le présent document analyse le projet d'Union économique et monétaire (UEM) en Europe, puis met en lumière certaines de ses répercussions. Tout d'abord, nous réviserons le cadre fondamental de l'UEM et des institutions afférentes, de même que les critères de convergence prévus par le Traité de Maastricht. Les caractéristiques et les conséquences économiques d'une union monétaire sont également abordées. Ensuite, dans les trois dernières sections, nous passerons en revue les incidences de l'UEM sur l'Europe, le système financier international et le Canada.

Les motifs sous-tendant l'Union économique et monétaire (UEM) en Europe sont essentiellement de nature politique¹; on considère que l'UEM représente une étape capitale à franchir pour unir les Européens (particulièrement l'Allemagne et la France). La domination de l'Allemagne et de la Bundesbank sur la scène financière européenne de même que la tendance naturelle des Européens à privilégier un régime fondé sur un taux de change fixe pour gérer les taux qui prévalent sur le continent ont fait en sorte qu'une bonne partie de l'Europe est devenue un bloc axé sur le mark allemand. La réunification des deux Allemagnes a illustré combien l'échange de devises avec l'Allemagne de l'Est -- et les taux d'intérêt élevés qui en ont résulté -- pouvaient toucher l'ensemble de l'Europe, et elle a souligné la possibilité que les intérêts économiques de l'Allemagne divergent de ceux de ses partenaires. Bien que la banque centrale allemande se soit comportée dans l'ensemble en gestionnaire compétent (quoique prudent), l'UEM érigera un cadre institutionnel qui donnera aux autres pays européens voix au chapitre dans la gestion du système monétaire du continent.

L'UEM est censée entrer en vigueur comme prévu le 1^{er} janvier 1999. Toutefois, plusieurs facteurs pourraient assombrir le paysage : un désaccord sur les politiques monétaires et budgétaires au sein de l'UE jusqu'à la mise en oeuvre et durant la période de transition, ou encore les divergences d'opinions sur des points techniques comme la participation au système de paiement TARGET, qui demeurent irrésolues pour le moment. À long terme, certains États membres ou régions membres pourraient être déçus lorsqu'ils se rendront compte que leur manque d'autonomie sur le plan monétaire compromettra leur capacité d'atteindre leurs autres objectifs économiques et sociaux. Qui plus est, si l'UEM est mise en oeuvre, elle sera selon

¹Bien que certains affirment (particulièrement dans l'UE elle-même) que l'UEM présente de grands avantages de nature économique, nous sommes d'avis que ces attentes sont exagérées ou que leur réalisation nécessitera une déréglementation plus poussée et souhaitable mais ardue de la part des États, notamment afin d'assouplir les marchés de la main-d'oeuvre et des produits.